École élémentaire

Lasserre-Pradère – Mérenvielle – Ste Livrade

Conseil d'école du jeudi 17 février 2022 Procès verbal

ÉCOLE

- Projet cirque

Cinq séances de 1h30 sont prévues par classe à partir du mardi 10mai jusqu'à la fin de l'année. Elles se dérouleront à la salle de fêtes. Un spectacle est prévu en fin d'année. Les détails de son déroulement seront communiqués plus tard en fonction du protocole sanitaire. Il est également prévu de filmer ce spectacle.

Coût du projet: 5 725€ soit 35€ /élève

Financement: SIVOM: 2650€ / Foyer rural: 500€ Coopérative: à définir

Participation des familles: moins de 15€ /élève.

- Conséquences de la crise sanitaire (Organisation dans les classes? Absentéisme? Maintien des programmes?)

La crise sanitaire a un impact sur le quotidien de nos élèves :

- les limitations de brassage par classes, puis par groupes a empêché le contact de certains élèves entre eux, en particulier sur les temps de récréation.
- l'absentéisme est très variable d'une classe à l'autre, allant de très faible à important, avec une succession d'absents sur des périodes de quelques jours à quelques semaines. Cette situation a pour certaines classes, contraint les enseignants à ralentir les programmations prévues pour ne pas aborder de nouvelles notions avec des groupes incomplets.
- les confinements avec "école" à la maison ont ralenti les apprentissages, en particulier pour les élèves de cycle 2 et surtout pour ceux d'entre eux qui rencontraient déjà des difficultés.

Les différences de niveau ont toujours existé dans toutes les classes, avec des écarts variables. Ces différences sont gérées par les enseignants, en différenciant les taches par groupes de besoin et dans certains cas, de façon individualisée.

Toutefois, il est difficile de se prononcer sur les répercussions à long terme. En effet, les apprentissages se réalisent pour la plupart sur de longues périodes : école, collège et audelà...

- Protocole rentrée du 7 mars

Le nouveau protocole permettra-il de retrouver l'usage de la salle de motricité? Pour l'instant, aucuns changements ne sont envisagés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Dans l'attente d'éventuels changements de protocole.

- Comment se passe la continuité pédagogique dans le cas d'absence d'un enfant?

Lorsqu'un élève est absent, le travail est envoyé par mail, par un camarade de classe, ou transmis directement aux familles qui viennent à l'école.

- Liaison école / collège dans le cadre du cycle III. La transition se fait-elle en douceur? Devoirs à la maison.

La liaison entre CM2 et 6ème (niveau 2 et 3 du cycle 3) s'effectue sans difficultés particulières. En effet, peu de nouveautés rencontrées en classe de 6ème dans les matières fondamentales. Les élèves apprennent à devenir "collégiens".

Ce qui pose problème reste le travail dit "personnel" ou plus clairement, le travail à la maison et l'accession à une certaine autonomie dans la gestion de ce travail. La plupart des élèves ont besoin du soutien d'un adulte à la maison au moins au premier trimestre. Les situations peuvent être très différentes d'un élève à l'autre, d'une famille à l'autre. Les élèves de CM2 ont des "devoirs" en quantité mesurée, mais sans aucune mesure avec ce qui est demandé au collège. Ceci s'explique, selon les professeurs de collège, par la nécessité de ce travail personnel pour "boucler" le programme. La quantité de travail donné à la maison ne se fait pas tou jours en concertation entre professeurs.

Apprendre à gérer ces nouveautés est aussi une manière de permettre à la plupart des élèves de grandir. Pour certains d'entre eux - une minorité - cela ne se fait pas... en douceur.

- Accès à un bassin pour les séances de natation: validation du courrier (joint au procès verbal) qui sera adressé à la communauté de communes.

La rédaction d'un courrier émanant du Conseil d'école, à l'attention de nos élus est en cours.

SIVOM

- Grégory Lenfant n'est plus salarié du SIVOM depuis décembre. Un successeur est-il envisagé à ce poste? Dans l'attente, comment la situation est-elle gérée ?

Une annonce a été publiée pour cet emploi. Quelques CV sont arrivés et des entretiens sont prévus. Pour l'instant, il faut s'adresser au SIVOM qui transmet aux mairies. Les employés municipaux sont sollicités.

- Sécurité aux abords de l'école

Stationnement devant l'école élémentaire : des véhicules sont souvent garés au niveau du préfabriqué du SIVOM et empêchent la bonne circulation des enfants sur les trottoirs.

Les potelets installés par la Mairie de Lasserre-Pradère ont permis une amélioration de la circulation des piétons sur les autres trottoirs.

La présence de la gendarmerie en début d'année avait elle aussi permis de réduire les incivilités et l'on constate que les enfants à vélo portent davantage le casque. Devant les bureaux du SIVOM ne faudrait-il pas installer aussi des potelets ou même un séparateur de voies.

Prendre RDV avec le Maire de Lasserre-Pradère pour trouver une solution.

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

- PEDT et rythmes scolaires : point sur la situation / calendrier des actions à mener.

Laura est en charge du dossier. Questionnaires à envoyer aux différents partenaires sont prêts pour le bilan du PEDT. Le Comité de pilotage (parents, enseignants, élus et éventuellement association) se réunira courant avril pour le bilan et la rédaction du nouveau PEDT.

- Idée de projet : végétalisation de la cour des écoles. Peut-on prévoir une réunion (Enseignants / élèves délégués / parents d'élèves / Mairie / SIVOM) afin de définir les besoins, puis chercher l'aide de partenaires.

Les élus sont peu disponibles en ce moment pour une rencontre.

L'idée sera présentée au prochain Conseil municipal.

Pour les membres du Conseil. le Directeur